



Relevé de décisions de la Réunion du Comité directeur 15 mai 2020 - visioconférence

Présents visioconférence : Joël DHUMEZ Président, Rodolphe REDON, Alain SZENICER, Céline DAUL MECHOUAR, Philippe SUISSE, Isabelle BAUDEAN, Nicolas METAY, Isabelle COQUIARD, Christine DE PESTEL, Alice DE ROBILLARD, Stéphane MUNOZ, Liliane LAURENT, André MONROCHE, Yvon NUGEL, Geneviève PETEY

Invité de droit : DTN - Thierry MARDARGENT

Invité : Guillaume LIVONNEN

Absent excusé : Virgile RENAUDIE

Absentes : Virginie LANNIER, Sarah TRIBOU

Début de séance : 18h00

Le Comité Directeur de la Fédération française de SAVATE boxe française & D.A, lors de la séance du 15 mai 2020 en visioconférence, après avoir délibéré,

DECIDE

✚ **Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 07 février 2020 - Annexe 1**
Approuvé à l'unanimité

✚ **Nos compétitions nationales et internationales (Annulées, reportées : date et lieu) – Yvon NUGEL, Rodolphe REDON, Gilles Le DUIGOU**

Concernant les compétitions nationales, Gilles Le DUIGOU informe que l'Autriche, organisateur du championnat du monde Assaut a prévu un report en Février 2021.

Par conséquent, nous attendons la date retenue par la FISAV, du championnat du Monde Assaut en Autriche, pour pouvoir décider d'une organisation pour le Championnat de France Assaut.

🚩 Championnat de France « Jeunes » 2020 prévu en Martinique – Isabelle COQUILLARD, Joel DHUMEZ – Président

Le lieu de ces championnats est annulé en Martinique. Les prochaines dates retenues sont donc les 23 et 24 octobre 2020 (vacances de la Toussaint), reste le lieu à confirmer, sûrement Paris.

Le Championnat de France « Jeunes » aura lieu avec les mesures exceptionnelles étant donné le contexte exceptionnel de la pandémie :

- Surclassement de poids par rapport à la catégorie choisie :

Moins de 500 grammes tolérés, maximum 1 kilogramme au-dessus toléré

Nous gardons les inscriptions déjà faites pour le championnat et donc les inscrits et qualifiés Ligue et Zone de la saison 2019-2020. Toutes les qualifications zones devront être effectuées au plus tard le 11 octobre 2020.

Les dates du championnat de France « Jeunes » proposées sont les 23 et 24 octobre 2020. **Oui à l'unanimité.**

🚩 Dossier ANS :

- Présentation des membres du groupe de travail (Aide ANS) – Annexe 2

La composition du groupe de travail a été défini et ses membres présentés au Comité Directeur pour validation. **Oui à l'unanimité**

🚩 Direction Technique Nationale – Thierry MARDARGENT

CQP: Savate Bâton Défense

La Savate Bâton Défense, il est précisé que cette discipline ne peut être enseignée qu'aux personnes de plus de 16 ans. La Commission Savate Bâton Défense souhaite mettre une spécialisation pour les enfants de plus de 10 ans. Pour l'instant, dans le cadre de la réglementation liée aux prérogatives du CQP il n'est pas possible de proposer cette spécialisation. Il faudrait changer l'âge indiqué sur le CQP.

Problème : Si nous demandons un changement maintenant alors que nous sommes dans la phase terminale du traitement du CQP (renouvellement), nous risquons de repartir à zéro et d'obtenir encore un délai relativement long, voir risquer de bloquer tous nos CQP.

Proposition : à l'issue du processus de validation et d'inscription sur le RNCP, faire un avenant pour changer l'âge et mettre l'enseignement de la Savate Bâton Défense à partir de 10 ans.

Lorsque l'avenant sera paru, nous pourrons mettre en œuvre la spécialisation fédérale. Ainsi, nous aurons validé tous nos CQP et la modification souhaitée sera applicable.

En attendant, un moniteur diplômé CQP Savate et CQP Savate Défense peut enseigner cette spécialisation : **accord du Comité Directeur.**

✚ **Assemblée Ordinaire (nouvelle date et nouveau lieu) - Joel DHUMEZ – Président**

Dimanche 04 octobre 2020 Maison du Hand Ball Paris. **Oui à l'unanimité**

✚ **Assemblée Elective – nouvelle date et nouveau lieu – Joel DHUMEZ Président**

Dimanche 04 octobre 2020 Maison du Hand Ball Paris. **Oui à l'unanimité**

✚ **Proposition (CNOSF) de reculer les dates AG– Alain SZENICER**

Les textes permettent de reculer les dates. Circonstances exceptionnelles, mesures exceptionnelles. Les Ligues et Comités devront avoir effectué leur Assemblée Générale au plus tard en septembre 2020 en prenant la date du 31/08/2019 pour le décompte des voix. **Oui à l'unanimité**

✚ **Responsable de ligue (RLA, RLC, RLJ) dans les commissions nationales – Rodolphe REDON**

Suppression du stage JANS et SFFO prévu début Juillet 2020 dans l'Est. **Oui à l'unanimité**

Dans le code des cadres Techniques, cahier règlements page 97, il est inscrit que le RLA représente sa ligue au sein de la CNA.

Il est demandé la modification suivante : le RLA peut représenter sa Ligue auprès de la CNA. Même proposition pour les RLC et RLJ. **Oui à l'unanimité**

Fin de réunion : 21H00

Le Président, Joël DHUMEZ

